



# BILAN

## Fonds de Solidarité pour le logement (FSL)

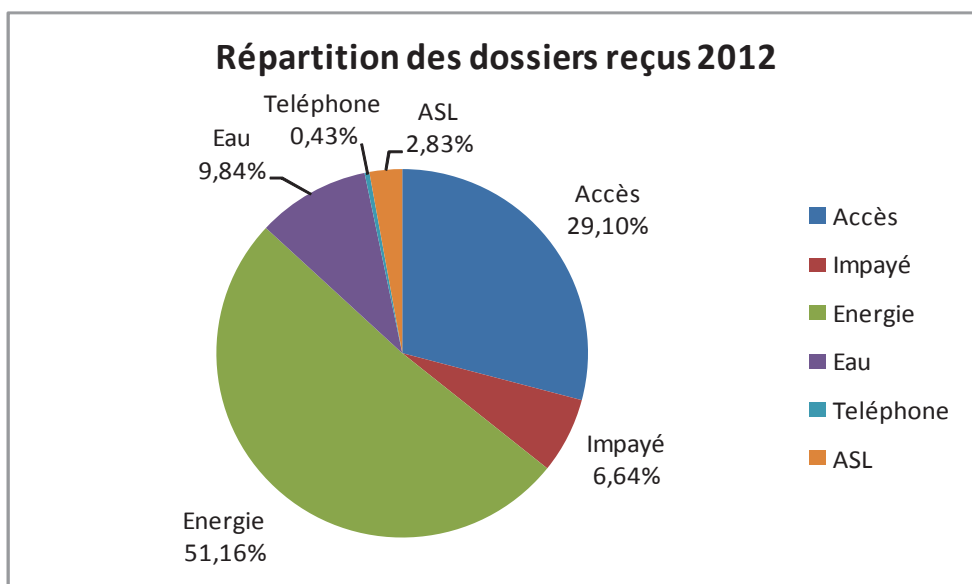
### Année 2012

## 1. Les aides individuelles

### 1.1 Les demandes reçues

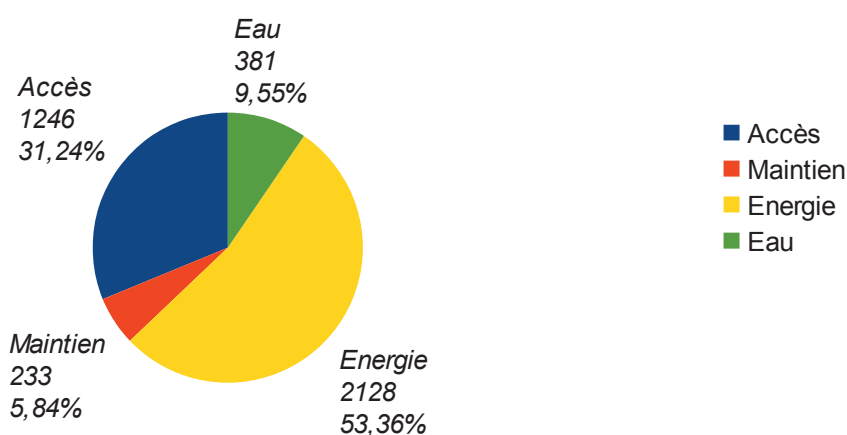
Le service a reçu 5710 demandes en 2012 : 5557 dossiers de demande d'aide et 153 demandes de recours amiables.

Un peu plus de la moitié des demandes concerne l'énergie.



### 1.2 Les aides accordées

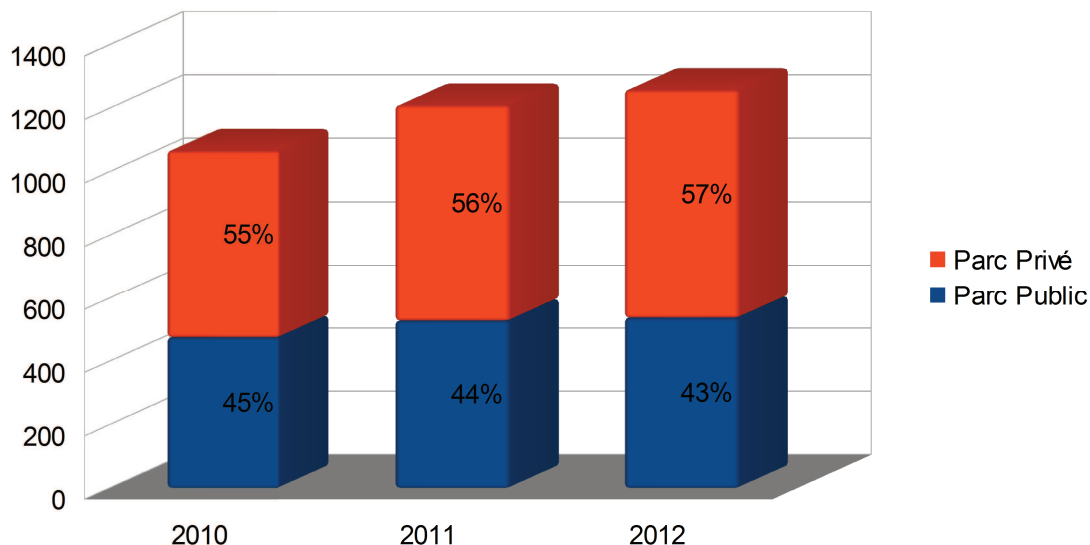
#### Répartition des aides individuelles FSL 2012



Sur les 5557 demandes d'aide financières traitées, 3988 aides ont été accordées : plus de la moitié pour de l'énergie et plus d'un tiers pour accéder à un nouveau logement.

Le taux de rejet est stable. Le motif principal concerne les ressources supérieures au barème FSL de façon plus prégnante sur le volet eau.

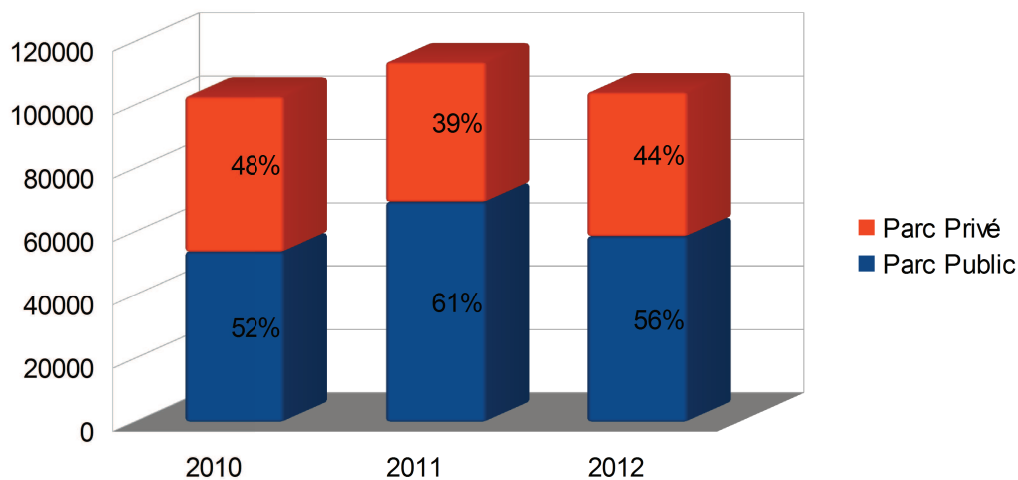
### 1.3 Les aides à l'accès dans un nouveau logement



31 % des demandes concerne une aide pour accéder à un logement majoritairement dans le parc privé : ce qui traduit l'engouement des ménages éligibles au FSL pour le parc privé au détriment du parc public et prioritairement sur les territoires urbains.

Le montant moyen de l'aide accordée est passé de 441 € à 448 €.

### 1.4 Les aides au maintien dans le logement pour éviter les expulsions



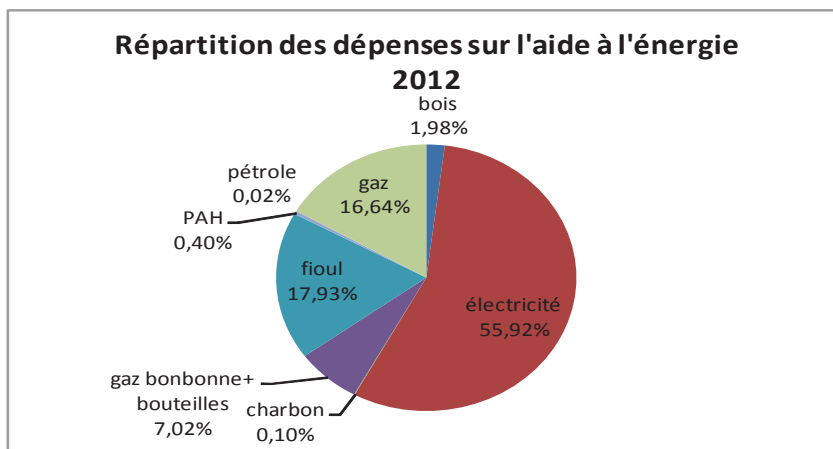
6% des demandes concerne le maintien dans les lieux majoritairement dans le parc public, plus enclin à la prévention des expulsions.

On constate une diminution par rapport à l'année 2011 en lien avec la diminution du nombre de dossiers reçus. Le travail entrepris sur la prévention des expulsions peut expliquer cette tendance à la baisse surprenante dans un contexte difficile pour les ménages précaires .

L'aide moyenne est passé de 419 € à 447 €.

### 1.5 Les aides à l'énergie

51% des demandes concerne une aide pour de l'énergie, très majoritairement dans le parc privé en milieu rural, pour de l'électricité puis dans une moindre mesure pour du fioul et du gaz.



L'aide moyenne est passée de 290 € à 287 €.

### 1.6 Les aides sur l'eau

Un peu moins de 10 % des demandes concerne l'eau. Si on observe une stabilité du nombre de demande, l'aide moyenne est en augmentation de 20 % de plus qu'en 2011 soit 86,80€.

## **2. Les mesures d'accompagnement et de prévention**

### 2.1 L'accompagnement social lié au logement (ASLL)

Les mesures d'accompagnement réalisées par l'association « PASS 'HAJ », l'association « Un Toit en gâtine » et le CCAS de la ville de Niort selon les territoires, ont permis à 155 ménages de trouver un nouveau logement adapté à leur situation.

### 2.2 La Gestion Locative adaptée (GLA)

119 ménages en sous location ont été conseillés et soutenus par le PACT des Deux-Sèvres et l'association « Un Toit en gâtine » pour apprendre à gérer un logement, y vivre avant d'intégrer un logement en qualité de locataire en titre.

### 2.3 L'Inter médiation locative (IML)

En 2012, une convention a été signée entre le Département et respectivement l'association « Un Toit en Gâtine » sur Parthenay et l'association « L'escale-Établissement La colline » sur Niort pour la mise en place d'une action d'intermédiation locative.

Il s'agit d'accompagner 15 ménages sur le département dans le cadre d'une sous location avant que ces derniers ne deviennent eux-même locataires en titre du logement occupé (bail glissant).

### 2.4 Le Site d'information logement des jeunes (SILOJ)

SILOJ est un site internet d'informations sur des démarches administratives, juridiques, un portail d'offres de petits logements de bonne qualité et une prestation qui consiste à mettre en relation les propriétaires et les locataires par l'intermédiaire des résidences habitat jeunes.

En 2012, 30477 personnes ont visité le site et 700 mises en relations ont été réalisées. L'ADIL coordonne l'ensemble du dispositif sur tout le département.

## 2.5 Action de prévention sur la maîtrise de l'énergie.

En 2012, une action portée par « Un Toit en Gâtine » a débuté.

Des ateliers sur la maîtrise de l'énergie et de l'eau ont été mis en place en direction des jeunes de la résidence, des ménages accompagnés par l'association et des jeunes logés via le SILOJ.

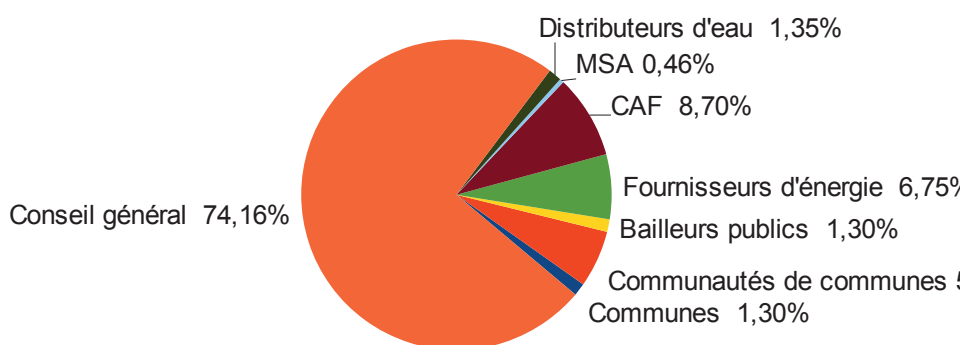
Il se poursuivront jusqu'en septembre 2013.

Sur la première rencontre, 17 jeunes ont pu bénéficier d'une information sur la maîtrise des consommations.

## **3. Le Budget**

### 3.1 Le financement

#### Répartition des contributions FSL par typologie de contributeur



Constitué d'une participation forte du Conseil général de 1 450 000€ en 2012, le budget du FSL est complété par les participations des partenaires (collectivités, CAF, MSA, fournisseurs d'énergie, bailleurs publics et distributeurs d'eau).

### 3.2 Les dépenses du FSL

Les dépenses du FSL, hors frais de fonctionnement s'élèvent à 1 768 000€ en 2012.

Les aides individuelles aux ménages représentent 75 % des dépenses du FSL, le quart restant est consacré aux mesures d'accompagnement et de prévention.

Les trois principaux postes de dépenses sont les aides individuelles au logement, à l'énergie et enfin les mesures d'accompagnement et de prévention.

#### Répartition des dépenses du FSL 2012

